



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES LUGES D'ETE- TELESIEGE/LUGE EN AUGE ET LUGE SUR RAILS SAISON 2025



### La SCHLUCHT LABELLEMONTAGNE,

SAS au capital social de 48 000 €

RCS EPINAL 506 780 162

Siège social : La Schlucht Labellemontagne

Col de la Schlucht-88230 LE VALTIN

N° tél 03.29.63.11.38

Adresse mail : [station.laschlucht@labellemontagne.com](mailto:station.laschlucht@labellemontagne.com)

Ci-après dénommée « **L'OPERATEUR** » ou la « **SOCIETE** »

Ci-après dénommée la « **SOCIETE** »

### GENERALITES

L'acquisition d'un Titre implique la connaissance et l'acceptation par la personne (ci-après dénommée le « TITULAIRE » le « CLIENT », ou l'« USAGER ») de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des TITRES de « Luge d'été – Télésiège/Luge en Auge- Luge sur Rails » donnant l'accès au Télésiège, à la Luge en Auge et à Luge sur rails, ci-après désignées « Les Luges ».

**Ces conditions générales sont disponibles sur le site internet [laschlucht.labellemontagne.com](http://laschlucht.labellemontagne.com) et affichées à l'accueil/billetterie des Luges sur place.**

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

La langue des documents contractuels est le Français.

### ACHAT – INFORMATIONS PREALABLES

L'acquisition d'un TITRE de Luges implique la connaissance et l'acceptation par la personne (ci-après dénommée le « TITULAIRE » ou le « CLIENT ») de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Il appartient au TITULAIRE de s'informer sur les produits et les tarifs proposés (tarifs publics disponibles aux points de vente de la SOCIETE, et sur le site internet (<https://laschlucht.labellemontagne.com>) et de sélectionner les plus avantageux pour lui. La SOCIETE ne peut être tenue pour responsable du choix du TITULAIRE. Aucune réclamation ou remboursement ne sera possible après l'achat.

### ACHAT PAR INTERNET

L'achat d'un TITRE de Luge(s) peut s'effectuer sur le site [laschlucht.labellemontagne.com](http://laschlucht.labellemontagne.com)

Les commandes de cette activité peuvent être réalisées en ligne jusqu'au jour J. Le Client reçoit un e-mail et un QR code qu'il devra présenter sur place avec sa carte d'identité à la billetterie des Luges.

### ACHAT DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Les Titres délivrés aux distributeurs automatiques ne concernent que la luge d'été- luge sur rails.

### SUPPORT

Au point de vente billetterie, les TITRES de Luge(s) sont délivrés sur des supports « PAPIER » numérotés et accompagnés d'un ticket de caisse-reçu reprenant les données essentielles de la transaction.

Au point de vente distributeurs automatiques, les TITRES de Luge(s) sont délivrés sous la forme de jetons et accompagnés d'un ticket de caisse-reçu reprenant les données essentielles de la transaction, ce reçu peut également être envoyé par mail à l'adresse renseignée par le client.

### TITRE LUGE(S)

Toute personne désirant accéder à l'une des Luges doit être titulaire d'un TITRE de Luge(s), ou d'un TITRE valant accès spécifique aux Luges d'été (Télésiège et Luge en Auge- Luge sur rails). Le TITRE donnant accès à ces Luges d'été n'est assorti d'aucune priorité de quelque nature que ce soit.

Pour les ventes en billetterie, la période de validité du TITRE Luge(s), indiquée sur celui-ci, correspond aux saisons et période d'ouverture telles qu'affichées à la billetterie Luges d'été de la SOCIETE, sous réserve des conditions météorologiques/d'enneigement.

Pour les ventes en ligne, la période de validité du TITRE Luge(s) d'été incluant le télésiège est indiquée sur la page: <https://laschlucht.labellemontagne.com/fr/ete>

Le TITRE Luge(s) y donnant droit doit être conservé par son TITULAIRE jusqu'à son embarquement, afin de pouvoir être présenté et remis à l'agent de la SOCIETE chargé de l'embarquement. Il est recommandé au TITULAIRE de conserver le ticket de caisse-reçu, justificatif de la transaction, qui lui est remis à l'achat.

Le TITRE Luge(s) d'été est réputé utilisé lors du passage aux Luges d'été. Il doit être consommé pendant la période de validité. Seules les informations telles que transcrites sur le ticket de caisse-reçu ou email de commande font foi.

## CATEGORIES DE CLIENTELE ET TARIFS

Les catégories de clientèle, types de domaines et tarifs publics de vente des TITRES sont affichés aux points de vente de l'OPERATEUR, et disponibles sur demande. Les principaux tarifs figurent également sur le site

[laschlucht.labellemontagne.com](https://laschlucht.labellemontagne.com) Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises.

Les réductions ou gratuités applicables ne sont accordées que sur présentation aux points de vente, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires. Aucune photocopie de justificatif ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat. Dans tous les cas, la détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du TITRE à délivrer. Les justificatifs de réduction sont conservés par l'OPERATEUR conformément aux termes de la Politique de Protection des Données.

## PERTE OU VOL DU TITRE

**ATTENTION : Tout TITRE Luge(s) d'été PERDU ou VOLE ne sera ni remboursé, ni remplacé.**

Tout carnet de TITRES Luge(s) d'été délivré, même utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE.

## REMBOURSEMENT

Tout TITRE délivré qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE. Ceci est valable pour les TITRES achetés en billetterie comme en ligne sur [laschlucht.labellemontagne.com](https://laschlucht.labellemontagne.com).

## CONTROLE

Le TITRE doit être présenté et remis lors de chaque montée au Télésiège, descente en Luge en Auge ou Télésiège et dans la Luge sur rails à l'agent de la SOCIETE. Toute personne utilisant le Télésiège, La luge en Auge et La luge sur rails sans TITRE, ou munie d'un TITRE non conforme, sera passible de poursuites.

## MODALITES DE PAIEMENT

Toute délivrance d'un TITRE donnera lieu à paiement du tarif correspondant. Ces règlements sont effectués soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la SOCIETE, soit en espèces euros, soit par carte bancaire acceptée par la SOCIETE (Eurocard, Mastercard, Visa, American Express) ou par chèques-vacances ANCV, ANCV Connect.

Le règlement aux distributeurs automatiques ne peut se faire qu'en carte bancaire.

## INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DES LUGES D'ETE- MODALITES DE RECLAMATION – REGLEMENT DES LITIGES

En cas d'interruption du service des Luges d'été, les Titulaires d'un TITRE unique Luge(s) d'été délivré le jour-même pourront se voir proposer un « dédommagement » du préjudice subi en cas d'arrêt complet et consécutif des installations supérieur à une demi-journée et jusqu'à la fin du jour concerné ; la mise en œuvre de ce dédommagement étant validée en fin de journée.

Le TITULAIRE pourra dans ce cas bénéficier sur justificatif (production du ticket de caisse-reçu) :

- d'un avoir en TITRE(S) Luge d'été
- d'un remboursement du TITRE

Le TITULAIRE ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant ce dédommagement.

Seuls les TITRES ayant été acquis et réglés par leur TITULAIRE directement auprès de la société en billetterie ou sur [laschlucht.labellemontagne.com](https://laschlucht.labellemontagne.com) peuvent donner lieu à dédommagement direct par celle-ci.

Le CLIENT fera parvenir sa demande via le formulaire disponible en billetterie ou à l'adresse mail suivante : [station.laschlucht@labellemontagne.com](mailto:station.laschlucht@labellemontagne.com)

Toute réclamation doit être adressée à LA SCHLUCHT Labellemontagne dans un délai d'un mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : LA SCHLUCHT Labellemontagne, 6 Col de la Schlucht 88400 GERARDMER.

A défaut de réponse satisfaisante dans le délai d'un mois, le CLIENT a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant son site Internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat. À défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes.

## PERTE D'EFFETS PERSONNELS

La SOCIÉTÉ décline toutes responsabilités en cas de perte ou chute d'effets personnels dans les gares, les véhicules et sur l'ensemble du circuit de la Luge sur rails. Les CLIENTS sont invités à ne conserver sur eux aucun équipement/ matériel/ effet personnel susceptible de chuter. En cas de chute d'un effet personnel, il est strictement interdit de se rendre à proximité des rails, il faut en informer le personnel exploitant afin que ces derniers puissent organiser la récupération de cet effet personnel.

### **PREJUDICE MATERIEL OU PHYSIQUE**

En cas de préjudice matériel ou physique intervenu sur la Luge sur rails, le TITULAIRE doit faire constater sans délai le préjudice au personnel de la SOCIETE et remplir la déclaration d'accident.

### **EXCLUSION**

En cas de fraude ou de tentative de fraude, d'inobservation des consignes, de non-respect du règlement d'exploitation et des conditions générales d'utilisation, la SOCIETE se réserve le droit d'interdire aux contrevenants l'accès aux Luges.

Le contrevenant qui ne respecte pas les conditions et/ou les consignes de sécurité mentionnées ci-dessus s'expose à voir sa responsabilité engagée.

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les marques, modèles et graphismes portés sur les différents TITRES, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

### **PRISES DE VUES AUTOMATISEES**

Il est porté à la connaissance des clients que les installations sont équipées de systèmes de captation automatique d'images (webcams et/ou système de prise de vue ludique et/ou système de vidéosurveillance). Les images / vidéos générées sont conservées pour une durée d'un an.

Les images de vidéosurveillance sont susceptibles d'être utilisées en cas de poursuites judiciaires. Un droit d'accès est prévu conformément à l'article 10V de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 et à son décret d'application n° 96 976 du 17 octobre 1996.

#### Prises de vue ludiques

L'installation est équipée d'un dispositif de prise de vues : sur l'écran de présentation des photos de la Luge sur rails, les prises de vues des 12 dernières descentes restent affichées, avec possibilité de commande et récupérer la photo de sa descente. Les photos générées non imprimées sont conservées pendant 3 jours, tandis que les photos qui auront fait l'objet d'une impression sont conservées pendant 30 jours. L'intéressé peut, s'il le souhaite, faire supprimer les photos / vidéos sur lesquelles il s'avère identifiable, sur simple demande auprès de l'OPERATEUR. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à l'OPERATEUR ou ses partenaires éventuels, conformément à la Politique de Protection des Données mentionnée ci-dessous. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression pour motifs légitimes auprès de la SOCIETE ou à l'adresse suivante :

[protectiondesdonnees@labellemontagne.com](mailto:protectiondesdonnees@labellemontagne.com)

### **PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

L'ensemble des informations qui est demandé par l'OPERATEUR pour la délivrance d'un titre ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du titre ne pourra intervenir.

L'intégralité de la Politique de Protection des Données à Caractère Personnel du Groupe LABELLEMONTAGNE, applicable à l'OPERATEUR, est disponible à l'adresse suivante : [www.labellemontagne.com/fr/protection-des-donnees](http://www.labellemontagne.com/fr/protection-des-donnees).

Cette Politique de Protection des Données fait partie intégrante des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. En acceptant les présentes, vous acceptez aussi la Politique de Protection des Données accessible ci-dessus. Responsable des traitements : LA SCHLUCHT Labellemontagne.

**L'achat d'un TITRE Luge(s) d'été vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes et des Conditions Générales d'Utilisations, affichées à l'accueil des luge(s) d'été et sur le site internet [laschlucht.labellemontagne.com](http://laschlucht.labellemontagne.com)**

## **CONDITIONS D'ACCES – REGLES DE SECURITE ET RESPECT DU REGLEMENT D'EXPLOITATION DE LA LUGE SUR RAILS**

L'utilisation de la Luge sur rails doit se faire dans le strict respect des règles et consignes de sécurité prévues pour cet appareil.

L'âge minimum pour être passager à bord de la Luge sur rails est de 3 ans, à condition d'être accompagné d'un adulte. Ceci est valable pour tout enfant âgé de 3 à -1m25.

La taille minimum pour être conducteur de la Luge sur rails est de 1m25.

Les personnes qui ne peuvent pas se tenir correctement sur la luge en raison de déficiences physiques, mentales, etc. ou qui ne peuvent pas la manœuvrer correctement se verront refuser l'accès à l'installation pour des raisons de sécurité, en application des dispositions normatives de référence. Si nécessaire, l'utilisation de l'installation n'est autorisée qu'à une personne accompagnée d'un expert ou d'une personne de confiance qui endosse alors la responsabilité de l'USAGER. En raison du mode d'exploitation défini, les personnes ayant des problèmes de santé susceptibles d'avoir un effet négatif sur une pratique d'une activité de luge sur rails ou les femmes enceintes ne sont pas autorisées à utiliser l'installation. L'USAGER ne devra en aucun cas être sous l'emprise de l'alcool, drogues ou substances pouvant altérer sa perception et/ou son comportement.

Tout TITULAIRE/USAGER d'un TITRE Luge sur rails est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par luge sur rail, notamment le règlement d'exploitation et les conditions générales d'utilisation affichées à l'accueil des luges, ainsi que les pictogrammes les complétant, et de se conformer à toutes les instructions et consignes données par le personnel de SOCIETE sous peine d'engager sa responsabilité.

Il est responsable de sa propre vitesse, du respect des distances de sécurité, et d'assurer l'anticollision avec les usagers précédant. L'utilisateur qui vient à heurter le lugeur précédent répond de tout dommage qui en résulte. Dans une telle situation, il doit se présenter et s'identifier auprès du personnel de la Luge sur rails.

**Les principales consignes sont notamment :**

- **La personne de plus grande taille prend toujours place à l'arrière de la luge.**
- **Les vêtements flottants (ceintures, écharpes, lacets, casquettes etc.) sont interdits, et les cheveux longs (nattes) devront être attachés afin de ne jamais risquer de gêner ou entraver le fonctionnement des Luges.**
- **Attacher sa ceinture et la conserver sur l'ensemble du parcours.**
- **Respecter une distance de sécurité d'au moins 25 mètres entre chaque luge, 50 mètres minimum en cas d'averses et/ou givre.**
- **Ne pas se retourner, se coucher, ni se mettre à genoux.**
- **Ne jamais toucher la piste ou les rails : les mains sont placées en permanence sur les manettes de freins ou les poignées.**
- **Rester maître de sa vitesse ; entrer en collision avec d'autres véhicules est strictement interdit, y compris**

**à l'arrivée et est susceptible d'engager la responsabilité du conducteur de la Luge.**

- **Freiner à temps et réduire sa vitesse en fin de parcours avant d'accéder à la bande de freinage.**
  - **Ne pas effectuer la descente trop lentement, arrêt sur le parcours interdit, sauf en cas d'arrêt d'urgence.**
- **Véhicules :** La structure des véhicules est conçue pour permettre à un adulte ou deux adultes pour un poids total de maxi 150 kg de descendre en toute sécurité.
- **Utilisation des véhicules.**  
A l'embarquement, il est obligatoire de s'attacher avec les ceintures de sécurité prévues à cet effet. Pendant la montée, vous pouvez lâcher les leviers latéraux. A la descente, poussez les leviers vers l'avant pour avancer.  
Pour freiner il faut tirer les leviers vers l'arrière.  
Il faut garder les mains sur les leviers pendant toute la descente.  
A l'arrivée, déverrouillez votre ceinture et descendez par la droite.
- Vous devez :
- Maîtriser votre vitesse. Une descente contrôlée s'impose pour éviter tout incident dû à une vitesse excessive.
  - Respecter la signalisation et les consignes de sécurité.
  - Respecter les distances de sécurité de 25 mètres minimum avec la personne qui vous précède.
- Il est formellement interdit :
- De se tamponner.
  - De stationner sur la piste.
  - De faire la course.
  - De sortir les pieds de la luge
- **Orage :**  
Le maintien de la sécurité oblige l'arrêt immédiat des pistes de Luges en cas d'orage.
- **Enfant :**  
Les enfants de moins de 1.25 mètre sont obligatoirement accompagnés dans la luge par une personne en capacité de conduire et assumant la responsabilité de l'accompagnement.
- **Restriction :**  
Les personnes sous l'influence de l'alcool.  
Les femmes enceintes.  
Les enfants de moins de 3 ans.  
Les personnes ne pouvant pas s'installer correctement.  
Les personnes incapables de faire fonctionner le système de freinage.  
Des dérogations à ces limites peuvent être envisagées en accord avec l'exploitant.  
Les animaux ne sont pas autorisés sur les luges.

## **CONDITIONS D'ACCES – REGLES DE SECURITE ET RESPECT DU REGLEMENT D'EXPLOITATION DES LUGES EN AUGÉ**

L'utilisation des luges en Augé, doit se faire dans le strict respect des règles et consignes de sécurité.

### ➤ **Pluie ou orage :**

Le maintien de la sécurité oblige l'arrêt immédiat des pistes de luges. En cas d'orage s'arrêter immédiatement et sortir de la piste de luges, finir le parcours à pied.

### ➤ **Véhicules :** La structure des véhicules est conçue pour une seule personne de plus d'1.25 mètres de descendre en toute sécurité. Le véhicule est strictement monoplace.

### ➤ **Utilisation des véhicules.**

Les vêtements flottants (ceintures, écharpes, lacets, caquettes etc.) et les cheveux longs (nattes) doivent être maintenus éloignés de la piste ou des roues.

Ne pas démarrer tant que le feu est rouge.

Respecter une distance de sécurité d'au moins 25 mètres entre chaque luge.

Ne pas se retourner, se coucher, ni se mettre à genoux.

Ne jamais toucher la piste : les mains sont placées en permanence sur le levier, pour accélérer il faut pousser le manche et Pour freiner il faut tirer le manche vers soi.

Rester maître de sa vitesse ; entrer en collision avec d'autres véhicules est strictement interdit, y compris à l'arrivée.

Freiner à temps et réduire sa vitesse en fin de piste avant d'accéder à la bande de freinage.

Ne pas effectuer la descente trop lentement, arrêt sur la piste interdit, sauf en cas d'arrêt d'urgence.

Vous devez :

Maîtriser votre vitesse. Une descente contrôlée s'impose pour éviter tout incident dû à une vitesse excessive.

Respecter la signalisation et les consignes de sécurité.

Il est formellement interdit :

De se tamponner.

De stationner sur la piste.

De faire la course.

### ➤ **Tenue vestimentaire :**

Le port du casque est conseillé. Les bras et jambes nus sont à éviter.

Des casques sont à votre disposition au départ des pistes de luges.

### ➤ **Enfant :**

Les enfants de moins de 1.25 mètres ne sont pas autorisés dans la luge.

### ➤ **Restriction :**

Les personnes sous l'influence de l'alcool.

Les femmes enceintes.

Les enfants de moins de 3 ans.

Les personnes ne pouvant pas s'installer correctement.

Les enfants de moins de 1.25 mètres

Les personnes incapables de faire fonctionner le système de freinage.

Les animaux ne sont pas autorisés sur les luges.

Des dérogations à ces limites peuvent être envisagées en accord avec l'exploitant.

En cas d'accident ou d'incident, il faut dégager la piste immédiatement et avertir le personnel de La Schlucht Labellemontagne.

La société La Schlucht LABELLEMONTAGNE se réserve le droit d'interdire la descente en luge, pour des motifs de sécurité et aux personnes ne respectant les consignes de sécurité.

Laurent VAXELAIRE

Directeur



Mise à jour le 10 juillet 2025.